



Aux intervenants des marchés financiers du Canada,

La santé des marchés financiers constitue un sujet d'intérêt crucial pour tous les Canadiens. Fournir aux épargnants l'accès à un marché sain n'a jamais eu autant d'importance. Alors que des millions de Canadiens assistent à la conversion de leur régimes de retraite à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées, cette transformation accentue le besoin pour les épargnants, qui deviennent alors responsables de l'aspect financier de leur retraite, d'avoir certaines compétences financières, d'avoir envie de lire l'information qui leur est transmise et d'avoir accès aux services de conseillers chevronnés dont les compétences sont reconnues et qui connaissent leurs clients *et* les produits financiers qu'ils proposent.

Cet important transfert de responsabilité financière à chaque épargnant fait ressortir tous ces enjeux, et d'autres encore, et est au cœur de tous les aspects que nous avons examinés.

La modification de la réglementation des marchés financiers au Canada ne peut se faire du jour au lendemain. Il y a souvent lieu d'en retarder la mise en œuvre afin de procéder à un examen opportun. Vous constaterez effectivement que nous recommandons la réalisation d'analyses consciencieuses des coûts-avantages avant toute modification importante à la réglementation. Je dois cependant souligner qu'ailleurs, la réglementation fait l'objet de modifications ingénieuses à un rythme rapide, de sorte que les décideurs canadiens doivent accélérer la cadence pour éviter de prendre du retard en ce qui a trait à certains enjeux cruciaux, et d'autant plus s'ils veulent prendre les devants à cet égard.

Comme le titre de notre rapport l'indique, le Canada a la possibilité de *s'engager* pour relever ce défi et de soumettre aux marchés financiers du Canada une réglementation ingénieuse qui, en plus d'être efficace, misera sur la technologie de notre siècle.

On *peut* améliorer les compétences financières des épargnants. On *peut* présenter l'information d'une manière qui intéresse les lecteurs plutôt que de les rebuter. Et on *peut* améliorer l'image des marchés canadiens afin d'éliminer la « décote associée au Canada ».

Enfin, on *peut* miser sur les progrès marqués déjà accomplis par les organismes de réglementation provinciaux afin d'atténuer les aspects négatifs découlant de la fragmentation de la réglementation, en particulier dans le cadre de l'application de la réglementation interprovinciale ou internationale.

Il est temps de *s'engager* pour relever ce défi.

Je tiens à remercier sincèrement un certain nombre de personnes et d'organismes :

Mes collègues du Groupe de travail, chacun ayant lu une quantité imposante de documents, interrogé les auteurs, discuté à fond de points de vue et partagé leurs vastes expériences diversifiées des marchés financiers.

Le Capital Markets Institute, qui nous a magnifiquement guidés dans le choix des chercheurs et l'élaboration de leurs protocoles de recherche et de leurs documents et qui a grandement facilité l'administration de cet important aspect de notre travail.

Taylor NGL Limited Partnership et Quest Capital Corp. pour avoir bien voulu partager de l'information historique afin que nous puissions démontrer les possibilités qu'offre le nouveau modèle de « communication de l'information par voie électronique » que nous recommandons au chapitre 4.

Dianna Dobbin, notre adjointe de direction, qui a toujours su anticiper nos besoins et y répondre, a fait preuve d'un sens de l'organisation sans pareil en plus de faire des observations judicieuses.

Nos conseillers juridiques, Lachlan Burn et Craig Brod, qui nous ont soigneusement informés des faits nouveaux touchant la réglementation des valeurs mobilières au Royaume-Uni et aux États-Unis, respectivement; William Braithwaite et Jeffrey Elliott, pour leur conseils avisés sur des questions de droit canadien et d'autres sujets dont nous voulions discuter – nous exprimons des remerciements spéciaux à Jeffrey, qui a consigné nos points de vue avec patience et professionnalisme.

Enfin, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières pour avoir décidé que le temps était venu d'effectuer un examen approfondi des enjeux auxquels font face les marchés financiers. La possibilité de siéger au sein du Groupe de travail a été un réel privilège pour chacun de nous.

Cordialement,



Thomas I.A. Allen, c.r.  
Président